

CA10 08 0054

Séance spéciale du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le lundi 1er février 2010, à 12 h, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Laval Demers
Aref Salem

La conseillère d'arrondissement : Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Isabelle Bastien, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA10 08 0055

Soumis l'ordre du jour de la séance spéciale du 1er février 2010.

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Laval Demers, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 1er février 2010.

ADOPTÉ.

CA10 08 0056

Soumis sommaire décisionnel numéro 1102288001 relatif au choix du jury pour les services professionnels pour la confection des plans et devis et pour la surveillance des travaux de construction de la nouvelle bibliothèque, du centre d'exposition et de la réserve muséale de l'arrondissement.

ATTENDU la résolution numéro CA09 080664 adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance du 18 septembre 2009 et octroyant quatre contrats de services professionnels aux quatre équipes finalistes retenues lors de la première étape du concours d'architecture de la nouvelle bibliothèque, du centre d'exposition et de la réserve muséale à l'arrondissement (appel de candidatures 09-042);

ATTENDU qu'un jury de sélection s'est réuni les 9 et 10 décembre 2009 pour analyser les dossiers reçus et qu'après délibération, le jury a recommandé à la Ville le choix du consortium Cardinal Hardy / Labonté Marcil / Éric Pelletier Architectes en consortium / Leroux Beaudoin Hurens et associés inc. / SDK et associés inc. comme lauréat du projet;

ATTENDU que tous les membres ont signé le rapport du jury;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'entériner le choix du jury, soit le consortium Cardinal Hardy / Labonté Marcil / Éric Pelletier Architectes en consortium / Leroux Beaudoin Hurens et associés inc. / SDK et associés inc. pour les services professionnels pour la confection des plans et devis et pour la surveillance des travaux de construction de la nouvelle bibliothèque, du centre d'exposition et de la réserve muséale de l'arrondissement.

ADOPTÉ.

CA10 08 0057

Période de questions du public

Aucune question n'a été posée.

Le 2 février 2010

CA10 08 0058

Proposé par le conseiller Laval Demers;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 12 h 05.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire
